

Bilan 2013-2014

Violaine Cousineau, commissaire scolaire

Circonscription Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles

Dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires doivent présenter, annuellement, une reddition de comptes. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), cette reddition de comptes prend notamment la forme de la publication d'un bilan des actions de chacun des commissaires scolaires.

Je suis donc heureuse de vous transmettre, aujourd'hui, cette reddition de comptes qui vous permettra de prendre connaissance de ce que je fais quotidiennement, en votre nom, pour veiller à ce que les écoles soient à la hauteur de vos aspirations. Je suis en poste depuis le 20 février 2013, ayant été cooptée par le Conseil des commissaires, comme le prévoit la loi, pour terminer le mandat de mon prédécesseur qui a dû quitter ses fonctions en décembre 2012. J'ai donc, jusqu'à ce jour, exercé ma fonction durant un total de 18 mois et je solliciterai, le 2 novembre 2014, au moment de la prochaine élection scolaire, un nouveau mandat auprès de la population afin de poursuivre le travail entamé ces derniers mois dans les écoles du Sud-Ouest.

Caractéristiques de la circonscription de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles

La circonscription de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles regroupe les écoles suivantes :

- **Écoles primaires** : école Charles-Lemoine (volet régulier et volet alternatif), école De la Petite-Bourgogne, école Jeanne-LeBer, école Ludger-Duvernay (et l'annexe Charlevoix), école Saint-Zotique, école Victor-Rousselot
- **École secondaire, formation professionnelle et éducation des adultes** : école Saint-Henri, centre Saint-Paul, École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal (EMSOM), École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal

Il est à noter qu'à compter de l'élection de novembre 2014, des changements majeurs à la carte électorale scolaire entreront en vigueur. Ainsi, le nombre de commissaires sur l'ensemble du territoire de la CSDM passera de 21 à 12, et la présidence, elle, sera élue au suffrage universel des résidents du territoire de la commission scolaire. Il n'y aura donc plus qu'un seul commissaire pour tout le Sud-Ouest : les quartiers Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Ville-Émard et Côte-Saint-Paul seront sous la responsabilité d'un seul élu scolaire. Beaucoup de pain sur la planche pour la personne qui remportera la majorité des votes le 2 novembre prochain!

Fonction, rôle et pouvoir du commissaire scolaire

Comme commissaire, j'ai le devoir d'agir au nom des citoyens de la circonscription que je représente : je dois m'assurer que les services éducatifs rendus par les écoles répondent à vos demandes, à vos aspirations. En ce sens, je suis régulièrement en contact avec vous, parents et citoyens des quartiers Saint-Henri, Petite-Bourgogne et Pointe-Saint-Charles. Déjà, plusieurs d'entre vous avez communiqué avec moi depuis mon entrée en fonction pour solliciter des rencontres, me parler de l'école que fréquente votre enfant, poser des questions, voire porter plainte quand il y a du sable dans l'engrenage de la machine scolaire.

Cette année, j'ai aussi fait la tournée des assemblées générales, des conseils d'établissement et des OPP (organismes de participation des parents) des écoles de ma circonscription afin de rencontrer les parents qui militent au sein de ces instances et de prendre la mesure des défis qui se posent à vous, dans chacune de vos écoles, et des projets que vous souhaitez voir se réaliser.

Les dossiers prioritaires

LES COMPRESSIONS IMPOSÉES AUX ÉCOLES PUBLIQUES

Cette année, l'un des défis majeurs pour les écoles du Sud-Ouest a été de s'assurer que les ressources financières octroyées à nos milieux demeurent au rendez-vous malgré les coupes imposées aux commissions scolaires. Le ministère de l'Éducation impose en effet à la CSDM comme aux autres commissions scolaires du Québec des compressions importantes qui, conjuguées à la situation déficitaire de la CSDM, rendent très difficile le maintien des services directs à l'élève. Nous avons travaillé fort, comme élus, pour nous assurer que ces compressions n'affectent pas nos élèves, et notamment nos élèves en difficulté. Dans les écoles du Sud-Ouest, les besoins sont nombreux, et les ressources, j'en suis convaincue, doivent demeurer suffisantes pour permettre à tous de vivre un parcours scolaire harmonieux.

Cette bataille est loin d'être terminée puisque le ministre de l'Éducation a récemment annoncé de nouvelles compressions dans le réseau des commissions scolaires. Or, dans les commissions scolaires, il n'y a plus de « gras » à couper : les dépenses administratives ont été réduites à 3,4 % du budget, à la CSDM. Je serai donc au rendez-vous aux côtés des parents, des directions d'école, des enseignants et de mes collègues du Conseil des commissaires pour dire et redire que le réseau des écoles publiques montréalaises doit être soutenu, préservé, défendu, et que chaque sou qu'on coupe dans ce réseau portera atteinte à la qualité des services fournis par nos institutions scolaires.

La qualité des infrastructures scolaires

Dans plusieurs écoles du Sud-Ouest, les parents sont mobilisés de longue date pour demander l'amélioration de la qualité du cadre bâti ou des abords de l'école. Les défis sont nombreux et, vous le savez, les sous se font rares. Malgré tout, j'ai pris à bras-le-corps chacun de ces dossiers et j'ai tenté de les faire débloquer le plus rapidement possible :

- La cour de l'école **Ludger-Duvernay** devrait voir le jour l'an prochain (sa réfection a été votée et elle fera l'objet d'un traitement prioritaire);
- Les plafonds de l'école **Saint-Henri** ont été rénovés cet été et une partie des murs ont été repeints (enfin! ce n'était pas du luxe...), et des discussions sont actuellement en cours avec les groupes communautaires de Saint-Henri de même qu'avec les élus municipaux pour voir de quelle manière les terrains adjacents peuvent être aménagés pour permettre aux jeunes de nos écoles et à tous les jeunes de Saint-Henri d'en bénéficier au maximum.

Restent bien des défis (par exemple celui de l'école Saint-Zotique dont les fenêtres et le crépi extérieur sont dans un piteux état). Les élus de la CSDM revendiquent donc un réinvestissement massif dans les écoles publiques de la métropole pour permettre une mise à niveau de l'ensemble de notre parc immobilier. Ils demandent aussi au gouvernement de réinvestir dans les installations culturelles et sportives de nos écoles (auditoriums, gymnases, terrains sportifs...) qui sont souvent des espaces de motivation scolaire importants pour nos élèves.

Les projets particuliers

Un autre beau défi a été relevé cette année, à Pointe-Saint-Charles : l'ouverture d'un volet alternatif à l'école primaire Charles-Lemoine. C'est un projet que j'ai contribué à développer d'abord comme citoyenne impliquée, aux côtés d'autres familles du quartier, puis comme commissaire scolaire. Ce projet répond, à mon sens, à l'un des défis majeurs que doivent relever les écoles du Sud-Ouest : accueillir des familles aux profils diversifiés, permettre à chacun de trouver sa place et de vivre dans le plaisir l'expérience de la scolarisation. Ailleurs à la CSDM, j'ai aussi accompagné tout au long de l'année des familles qui souhaitent le démarrage de projets de scolarisation alternatifs. L'un de ces projets verra le jour en septembre 2015 : il s'agit de l'ouverture d'une école primaire-secondaire alternative dans La Petite-Patrie.

Par ailleurs, des réflexions sont actuellement en cours concernant différents projets qui pourraient voir le jour dans d'autres écoles du Sud-Ouest : des familles m'ont approchée pour me parler de sport-études, de volets internationaux, d'écoles entrepreneuriales, de volets scientifiques... Les idées ne manquent pas et elles doivent continuer à cheminer. Un comité a d'ailleurs été mis sur pied cette année, à la CSDM, pour réviser toute l'offre de services offerte dans nos écoles. J'ai été chargée de coprésider ce comité qui s'est entouré d'experts, mais aussi de parents, d'enseignants et de représentants des directions d'établissement afin de voir si l'offre de services actuelle est équitable et si elle colle bien aux attentes des familles montréalaises. Le mandat de ce comité se terminera en janvier 2015, après quoi des recommandations seront envoyées en consultation dans l'ensemble de la commission scolaire. C'est un pas de plus vers plus d'équité et vers des écoles qui soient encore plus à l'image des Montréalais!

Les exercices de confinement

Cette année, un débat a eu cours dans les écoles de Pointe-Saint-Charles autour de la pertinence de tenir (ou pas) des exercices de confinement en présence des élèves. Des parents m'ont interpellée à ce sujet, sont venus nous voir au Conseil des commissaires et, en fin d'année, le journal *La Presse* a aussi rendu compte des inquiétudes de ces familles. J'ai suivi de près toutes ces discussions qui doivent, je pense, conduire à une réflexion de fond concernant les mesures de sécurité et la façon dont elles sont planifiées dans nos écoles. Un comité aura donc la tâche, à la CSDM, de se pencher cette année sur cette question en allant chercher l'avis d'experts (psychologues, policiers, etc.) et de produire un guide à l'intention des conseils d'établissement sur la façon dont devraient être menés ces exercices dans un cadre scolaire. Je prendrai évidemment part aux travaux de ce comité et pourrai, en cours d'année, vous rendre compte de la progression de ses réflexions.

Plan d'action Sud-Ouest, CAPSSOM et autres projets en persévérance scolaire

J'ai suivi, au cours des derniers mois, tout le travail qui se fait autour de ces tables de concertation et de ces organismes, très actifs dans le Sud-Ouest pour tenter de lutter contre le décrochage scolaire et pour rendre l'expérience scolaire meilleure, plus stimulante. Cette année, j'ai siégé au comité du Plan d'action Sud-Ouest qui s'emploie, année après année, à financer des projets de manière concertée pour que les élèves soient le mieux encadrés possible par l'ensemble de leur communauté. Malheureusement, ici aussi, en 2014-2015, les choix gouvernementaux vont faire mal puisque les budgets du Plan d'action Sud-Ouest seront réduits

de moitié. Je vous invite néanmoins à demeurer tous mobilisés pour que nos jeunes aiment l'école et qu'ils s'y sentent aimés!

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions et recevoir vos commentaires concernant la vie scolaire des quartiers du Sud-Ouest

Site Internet du MÉMO : www.memo.qc.ca

Site Internet de la CSDM : csdm.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/violaine.cousineau?fref=ts>

Adresse courriel : cousineau.v@csdm.qc.ca

Téléphone : 514 596-7790

Bulletin électronique :

Je rédige régulièrement une lettre de quartier dans laquelle vous trouverez, de manière ponctuelle, plusieurs informations sur la vie scolaire de notre milieu. Cet outil électronique est un moyen de communication privilégié avec les parents, les résidents et les intervenants du quartier. Inscrivez-vous à mes capsules d'information à cousineau.v@csdm.qc.ca

Ligne Info-parents

La CSDM met à la disposition des parents une ligne Info-parents soit le 514 596-CSDM (2736), qui est en fonction du lundi au jeudi, entre 11 h et 15 h. Une boîte vocale prend vos messages en dehors des heures d'ouverture, et on vous rappelle dans les meilleurs délais.

S'adresser à la protectrice de l'élève

Après avoir fait les démarches administratives d'usage et épuisé les recours internes possibles, toute personne qui s'estime lésée peut joindre, en toute confidentialité, la protectrice de l'élève. Ce service est simple et gratuit. Un tiers ou un représentant peut également s'adresser à la protectrice de l'élève au nom d'une personne ou d'un groupe. Pour obtenir de l'information, des conseils ou pour valider une démarche, n'hésitez pas à consulter le site de la CSDM.